



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Légion d'honneur

Question écrite n° 109759

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, sur la reconnaissance de la France, envers les militaires américains qui ont mené l'opération contre un chef de réseau terroriste. En effet, si les membres du Gouvernement français et le chef de l'État ont en premier lieu exprimé une position claire et solidaire, une polémique suscitée par certains médias semblerait indiquer que la France n'aurait pas été favorable à cette opération. Cette forme de réaction n'est qu'un commentaire partiel ou une appréciation limitée de la population française. La France devrait donc marquer son soutien officiel pour cette action en décernant un ordre national pour les militaires américains des forces spéciales (*navy seals*) qui ont conduit cette opération. La Légion d'honneur française pourrait ainsi être décernée aux membres de ce commando. Il lui demande s'il compte répondre favorablement à cette demande.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109759

Rubrique : Décorations, insignes et emblèmes

Ministère interrogé : Justice et libertés

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 mai 2011, page 5678

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)